

Date de convocation :

Le 12 décembre 2017

Date d'affichage :

Le 12 décembre 2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

Quorum : 10

**COMMUNE DE BEAULIEU-LÈS-
LOCHES**
Département d'Indre-et-Loire

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 décembre 2017**

Compte-rendu du Conseil Municipal

DCM 2017-112. DEMANDE DE SUBVENTION FDSR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Remercie de Conseil Départemental de son aide exceptionnelle pour le financement des travaux du Grand Clocher de l'église abbatiale.
- Sollicite le versement d'une subvention de 150 000 € au titre du « Fonds Départemental de Solidarité Rurale » 2018
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier.

DCM 2017-113. INSTITUTION DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'instaurer le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel versé selon les modalités définies ci-dessus.
- D'autoriser Mme le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de l'IFSE et du CIA dans le respect des principes définis ci-dessus.
- Abroge la délibération n°2015-064 du 6 juillet 2015
- Dit que cette délibération complète les délibérations n°2014-025 du 10 mars 2014 et 2013-052 du 28 juin 2013 relative au régime indemnitaire de la Police Municipale

Décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires au Chapitre 12, articles 6411 et 6413

DCM 2017-114. RUELE DU DIABLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS NATIONAL DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS (FONDS BARNIER)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite un soutien financier du Fonds National de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FNPRNM) pour la résorption des risques concernant la ruelle du Diable et des parcelles environnantes
- Dit que ce soutien encouragera la commune dans sa mise en œuvre d'une politique globale de prévention des risques sur le secteur situé autour de la ruelle du Diable.
- Autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande d'aide dans le cadre de la loi Barnier auprès des services de la Préfecture d'Indre-et-Loire et charge le syndicat Cavités 37 pour ce faire.

DCM 2017-115. REMBOURSEMENT DE FRAIS DE REPRESENTATION DE MME LE MAIRE AUPRES DE L'ASSOCIATION SITES ET CITES REMARQUABLES DE FRANCE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 17 voix pour et 1 abstention :

- Détermine comme mission spéciale de Mme le Maire sa participation aux Conseils d'Administration, congrès et formations de l'association Sites et Cités Remarquables de France.
- Autorise l'imputation des frais de missions spéciales des maires, adjoints et conseillers municipaux à l'article 6532 Frais de mission.
- Autorise Mme le Maire à signer les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

DCM 2017-116. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE A MME LE MAIRE (GOUTER DES ANCIENS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide de procéder au remboursement de 50 € à Mme le Maire (achat de fleurs pour le gouter des Anciens).
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents nécessaires à la poursuite de ce dossier.

DCM 2017-117. EMBAUCHE D'UN SALARIE EN CONTRAT AIDE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :


- Décide l'embauche d'un agent en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi au poste d'agent polyvalent de restauration scolaire et d'entretien des bâtiments scolaires, à temps complet, pour une durée d'un an renouvelable.
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents nécessaires à la poursuite de ce dossier.

Fin du Conseil à 20h02.

Prochain Conseil Municipal le lundi 22 ou 29 janvier 2018 à 19h30.

Le secrétaire de séance :

Gaëlle JAN
Adjoint



Affiché le :